Avis 12-A-13 du 08 juin 2012

relatif à une demande d'avis de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en application de l'article L. 37-1 du code des postes et des communications électroniques, portant sur l'analyse des marchés de gros amont des services de diffusion hertzienne terrestre de programmes audiovisuels

Posted on: 11 juin 2012 | Secteur :

TÉLÉCOMS

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine	Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep)
Dispositif(s)	se référer à l'avis

Lire

le texte intégral de l'avis

242.58 Ko